

# CONSEILS CONCERNANT LA RÉDACTION D'UN MÉMOIRE OU LA PRÉSENTATION D'UN EXPOSÉ ORAL

Aucun format n'a été établi pour la soumission d'un mémoire ou pour la présentation d'un exposé oral auprès du comité de revue d'un projet de loi, mais, peu importe le format, voici des conseils à suivre :

- 1. Présentez-vous.**  
Une phrase simple telle que « *Je m'appelle Jean Fournier et j'ai passé les 20 dernières années en enseignement à l'école Saint-Germain* » peut créer à l'esprit une image qui vous donne vie et donne vie à votre point de vue.
- 2. Énoncez clairement vos préoccupations.**  
Par exemple, « *L'article du Projet de Loi 45 sur la capacité de payer me trouble puisque je crois que ce dernier aura un impact négatif sur le système d'éducation publique parce qu'il dégradera les salaires des enseignants et les conditions de travail.* »



- 3. Soyez spécifique.**  
Votre précision améliore l'efficacité de votre mémoire/exposé oral. Concentrez-vous sur les propos spécifiques de la question et ce que vous pensez concernant les détails proposés.
- 4. Assurez-vous d'inclure les faits exacts.**  
Il n'est pas nécessaire que vous connaissiez tous les faits, mais les faits que vous intégrez dans votre mémoire/exposé oral doivent être exacts.
- 5. Utilisez un langage simple.**  
Évitez le jargon.
- 6. Faites une recommandation.**  
Communiquez au comité ce que vous croyez qu'il devrait faire, ou ce que vous croyez qu'il devrait modifier.